

OÙ ?

À Luc-sur-Aude

POURQUOI ?

Développer un projet multipartenarial d'énergies renouvelables, en impliquant les citoyens

QUAND ?

Inauguration du parc en octobre 2017

QUELS PARTENAIRES ?

Commune de Luc-sur-Aude, ECLR, Enercoop, Enerfip, Soleil du Midi, l'ADEME, Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée



Hedy Dargère

ÉNERGIES RENOUVELABLES

1,2,3 SOLEIL, UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE À TAILLE HUMAINE

Grâce à un financement participatif, le parc photovoltaïque 1,2,3 Soleil alimentera en électricité, dès octobre, la commune de Luc-sur-Aude en Occitanie. Quand l'ambition écologique des habitants et des élus rejoint la mobilisation citoyenne.



À trois mois de l'inauguration du parc photovoltaïque «1,2,3 soleil», Jean-François Niveleau et Emmanuelle Valy de l'ADEME ne cachent pas leur satisfaction : «*La commune de Luc-sur-Aude, qui ne compte que 220 habitants, avait une forte volonté de s'engager dans la transition énergétique. Elle a pu concrétiser un projet performant en adéquation avec ses besoins et avec sa taille.*». Alors que la surface moyenne d'un parc photovoltaïque est comprise entre 3 et 30 hectares, celui de Luc-sur-Aude ne dépassera pas 1 hectare. La production annuelle atteindra 320 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation d'électricité (hors chauffage) de 220 habitants. Pour donner naissance à son projet, la commune a pu compter sur plusieurs partenaires : Soleil du midi, développeur technique; Enercoop, fournisseur d'énergie dont l'approvisionnement se fait auprès des producteurs d'énergies renouvelables, ECLR une association spécialisée dans

8000 M²

DE SURFACE
DU PARC SOLAIRE

l'accompagnement de projets citoyens et collectifs, l'ADEME, la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, et, surtout les citoyens eux-mêmes. «*L'aspect multipartenarial du projet a été déterminant, d'autant plus que les acteurs ont su se mobiliser au bon moment pour jouer un rôle moteur*», précise Jean-François Niveleau.

DES CITOYENS ACTIONNAIRES

1,2,3 Soleil a été désigné lauréat de l'appel à projet Région - ADEME « Énergies coopératives et solidaires. » en Occitanie. D'ailleurs, la levée de fonds citoyenne, déployée sur la plateforme Enerfip, a permis de collecter 270 000 euros. Une aide de 100 000 euros a été sollicitée auprès

de la Région pour le financement des investissements. Aujourd'hui, le projet s'appuie en partie sur 250 citoyens, actionnaires à hauteur de 100 euros et jusqu'à 2500 euros en moyenne. L'investissement est essentiellement local avec 60 % d'habitants de la région Occitanie et 30 % de l'Aude. «*Sur la seule commune de Luc-sur-Aude, un quart de la population est actionnaire*», précise Juliette Theveniaut, chargée de mission municipale. L'actionnariat proposé par Enerfip garantit aux investisseurs une représentation dans la gouvernance du projet au sein du conseil de gestion. Par ailleurs, la municipalité a mis en place un dispositif qui l'engage à racheter des parts afin de favoriser la liquidité du capital. «*Le succès de cette levée de fonds traduit l'adhésion massive de la société civile locale, souligne Emmanuelle Valy. Il est aussi le signe de la confiance des investisseurs face à de tels projets.*»



Plus d'infos :

- > juliette.t@luc-sur-aude.fr
- > emmanuelle.valy@ademe.fr (remplacement de christelle.bedes@ademe.fr)
- > jean-francois.niveleau@ademe.fr
- > solen.le-roux@laregion.fr

// ADEME 6 Mag
n°107 - Juillet/Août 2017